

Zeitschrift: La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère
Herausgeber: Association des musiciens suisses
Band: 3 (1909-1910)
Heft: 19

Rubrik: Echos et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Echos et Nouvelles.

SUISSE

© **Mme de Jaroslawska** et **Mme Marie Leroy** ont donné récemment à Londres deux auditions successives d'œuvres de M. Emanuel Moor avec le plus grand succès. Le « Daily Telegraph », le « Morning Post » et d'autres journaux publient sur les deux artistes que nous connaissons bien des comptes rendus très élogieux.

© **M. Keiper-Rehberg**, jeune et excellent violoncelliste, ancien élève de Hugo Becker, et jusqu'à présent professeur au Conservatoire Hoch de Francfort s/M., viendra prochainement se fixer à Genève et professera à l'« Ecole artistique de musique » que dirige M. Louis Rey. M. Keiper est le gendre de M. Willy Rehberg. Nous lui souhaitons ainsi qu'à sa jeune femme une cordiale bienvenue.

© **M. I. Paderewsky**, obligé d'interrompre brusquement la tournée de concerts pour laquelle il s'était rendu en Angleterre, à la suite d'une fâcheuse attaque de rhumatisme, est rentré à Morges pour quelques jours. Il est reparti le 11 juillet pour Cracovie où il assistera, en compagnie de notre compatriote M. René Morax, aux fêtes du centenaire de l'indépendance de cette ville.

© **Le départ de Jaques-Daleroze**. C'est maintenant qu'il s'en va que tous comprennent et sentent enfin ce qu'il était pour nous, le rôle considérable qu'il jouait dans notre petit monde musical, le ferment qu'il était dans la pâte un peu lourde de notre vie artistique romande. De toutes parts les témoignages d'affection affluent, — collègues, amis, élèves, tous lui disent sous une forme ou sous une autre leurs regrets de le voir partir. Belles-Lettres, Association genevoise des musiciens, Cercle des Arts et des Lettres, élèves accourus de toutes parts lui ont offert réunions, banquets, souvenirs, que sais-je. Les Conservatoires eux-mêmes organisent des cours de gymnastique rythmique, — et le maître, l'inspirateur unique s'en va. Hélas ! il est un peu tard pour manifester de la sorte.... et ce qu'il doit en avoir assez ! Juc ajuste sa lyre et nous le dit à sa façon qui certes n'est point la pire :

BALLADE SUR LE DÉPART DE JAQUES DALCROZE

Jaques s'en va, méchant garçon,
Et nous tire sa révérence.
Chacun de nous, à sa façon,
Se lamente en cette occurrence,
Mais on met quelque intempérance
A tant de discours entassés ;
N'aggravons donc point sa souffrance :
Ce qu'il doit en avoir assez !

On a beau battre le buisson
En prose, en vers, épître ou stase,
C'est toujours la même chanson,
Si nouvelle soit l'assistance.
Rien de neuf en la circonstance.
Laissons donc ces airs empressés
Et n'y mettons plus d'insistance :
Ce qu'il doit en avoir assez !

Donc, je n'ajuste aucun fronton
Aux édifices d'éloquence.
Le souffle manque à ma séquence
Comme au soldat de Marathon ;
Elle est de peu de conséquence,
Et certe, avec moi vous pensez
Que se taire a plus d'élégance :
Ce qu'il doit en avoir assez !

ENVOI

Maître, nous t'aimons : survivance
Des bons jours ensemble passés,
Mais pardonne-moi si j'avance
Que tu dois en avoir assez.

Oui, Jaques s'en va. Il répond à l'appel de Dresde où un vaste champ d'activité lui est ouvert dans la ville-jardin de Hellerau. La Suisse perd en lui une de ses personnalités les plus en vue et un pédagogue musicien d'une renommée européenne. Mais si nous songeons à l'importance de la situation qui est offerte à notre concitoyen, nous ne pourrons au fond que nous réjouir d'un tel honneur. Un institut pour l'étude du rythme et de la musique sera ouvert spécialement pour Jaques-Daleroze en 1911, dans la ville de Hellerau, près Dresde, avec la faculté pour le grand pédagogue d'instituer la vie musicale de toute une communauté d'après ses propres idées. Hellerau est la première ville-jardin fondée en Allemagne selon les principes des communautés anglaises de ce genre. Les fins

sociales et artistiques que l'on y poursuit trouveront, grâce à l'appel du musicien, un complément des plus heureux au point de vue musical. Tous les enfants de Hellerau recevront des leçons de gymnastique rythmique. On construira une sorte d'institut modèle qui ne manquera pas d'être fréquenté aussi par de nombreux étrangers, et le temps n'est pas très éloigné, quelques années au plus, où l'on organisera de véritables festivals musico-plastiques tels qu'aucune autre localité n'en pourra offrir. Ce sont les facultés de propagande intensive qui ont évidemment décidé Jaques-Dalcroze à suivre à l'appel qui lui était adressé.

Notre musicien ouvrira les cours le 17 octobre prochain. Il emmène, dit-on, bon nombre de ses élèves et de ses auxiliaires avec lui. Toutefois les cours de cette année auront lieu à Dresde, dans l'ancien palais des Etats. Il y aura un cours normal pour l'obtention du certificat de maturité comme maître de la Méthode Jaques-Dalcroze, un cours de théâtre à l'usage des chefs d'orchestre, des régisseurs, des chanteurs, des danseurs, enfin plusieurs cours d'amateurs.

④ **Un buste de M. Henri Plumhof** dû au ciseau d'un jeune sculpteur veveysan, M. Charles Reymond-Gunthert, et destiné à la ville de Vevey, est exposé en ce moment au Salon de la Société des artistes français, à Paris. Il sera dans quelques jours à l'Exposition de Zurich puis sera envoyé à son lieu de destination définitif. Le buste du compositeur et du maître aimé du canton de Vaud est en marbre blanc, grandeur naturelle. Les traits sont d'une ressemblance frappante, la figure bien vivante, les yeux suivent comme un rêve intérieur. On dirait que le musicien écoute quelque mélodie enchanteresse. Il est, nous dit-on, en tous points digne du modèle qu'il s'agissait de faire revivre pour les générations futures.

④ **Lausanne. Pour l'Orchestre.** L'assemblée convoquée l'autre soir par la Société de Développement de Lausanne n'eut d'autre résultat pratique que de prouver jusqu'à l'évidence la nécessité de dissocier le sort de l'Orchestre de celui du Casino Lausanne-Ouchy, dissociation qui pourrait avoir pour heureux résultat de sauver l'une et l'autre entreprise. Dans ce but la constitution d'une Société des Amis de l'Orchestre avait été décidée en principe. Depuis lors, les personnes qui s'intéressent aux progrès de l'art musical à Lausanne et dans tout le canton ont reçu la circulaire suivante que nous nous faisons un plaisir et un devoir de reproduire, tout en invitant ceux qui auraient été oubliés et qui désireraient la recevoir à bien vouloir la réclamer auprès d'un de ses signataires :

« Vous avez sans doute appris par les journaux que la Ville de Lausanne est très sérieusement menacée de la disparition de l'Orchestre symphonique, par le fait de la position financière embarrassée de la Société du Casino L.-O., qui en avait assumé la charge.

Les signataires de la présente, justement émus de cette perspective, croient devoir tenter un *dernier effort*, pendant qu'il en est temps encore, dans le but d'essayer de retenir les artistes de l'Orchestre qui, par la fermeture éventuelle du Casino, peuvent se trouver dispersés d'un moment à l'autre.

Notre ville se doit à elle-même de maintenir sa situation artistique si elle ne veut pas déchoir au profit de ses voisines.

Elle a particulièrement un grand intérêt à ce que les concerts populaires, accessibles à tout le monde, tels que ceux qui se donnaient autrefois à la Maison du Peuple, puissent continuer à avoir lieu.

Il résulte d'une étude minutieuse de la situation, qu'une somme de fr. 36.000 est nécessaire pour reconstituer et assurer un nouvel orchestre.

Cette somme est à trouver immédiatement, sous forme d'engagement annuel pour une durée de trois ans au moins. Une partie de cette somme serait à fournir par une subvention des pensionnats à laquelle la Société pour le Développement de Lausanne vient d'adresser un pressant et chaleureux appel, qui, nous osons l'espérer, sera entendu. Une autre partie sera certainement fournie par la Commune, en raison de la sollicitude que nos autorités ont toujours montrée. Nous vous rappelons à ce sujet le rapport présenté le 5 juillet au Conseil communal, qui dit :

« Mais — nous dira-t-on — que devient alors l'Orchestre symphonique ? Nous l'ignorons et nous voulons l'ignorer. Voici trop d'années, en effet, que les autorités traînent ce boulet et consentent à faire des sacrifices aussi répétés qu'inutiles. Le moment paraît venu de dire une fois pour toutes : « Si les gens qui désirent un orchestre ne veulent ou ne peuvent pas le soutenir suffisamment, la Commune s'en désintéressera aussi. » Il est contradictoire d'affirmer comme un dogme que cet orchestre est indispensable pour une ville d'éducation, pour nos hôtels, nos pensions et nos pensionnats, et d'autre part de ne pas pouvoir trouver les ressources suffisantes auprès de ces hôtels, de ces pensionnats et de toutes les personnes qui veulent cet orchestre. Si quelque chose de sérieux se crée et si l'orchestre se montre viable, la Commune peut s'y intéresser. Si, au contraire, les gens qui veulent un orchestre ne peuvent pas créer une institution durable, laissons tomber l'orchestre et ne surchargeons pas les finances de la Commune. »

Nous avons souligné les passages qui paraissent devoir attirer votre attention.

Le formulaire de souscription annexé à la présente vous renseignera, dans les grandes lignes, sur le projet qui a été élaboré et que nous espérons, grâce à votre bienveillante participation, pouvoir mener à chef.

Nous ajouterons que dès que le capital nécessaire sera souscrit, nous vous conviendrons en assemblée générale pour adopter les statuts de la Société des « Amis de l'Orchestre » et nommer son comité.

Dans le ferme espoir que vous comprendrez l'importance de notre démarche, nous vous prions de nous retourner le bulletin de souscription dans les trois jours, vu l'urgence, à l'adresse de M. Ortlieb, villa Florencia, Lausanne.

Dans le cas où nos efforts resteraient sans résultat, l'Orchestre est irrémédiablement perdu.»

Ont signé : Ortlieb. J. Nicati, directeur du Conservatoire. Dr Dind. Ed. Combe, rédacteur. Société du Conservatoire de Lausanne : Albert Cuony, président. L. Bory, banquier, vice-président. Ed. Bourgeois, secrétaire. William Cart, professeur. Ernest Correvon, avocat. M. Gunther, banquier. F. Bonjour, rédacteur. Ortlieb. Société pour le Développement de Lausanne : Dr Gustave Krafft, président. Auguste Amann, pour le secrétaire absent. Chœur d'Hommes de Lausanne : J. Rey, président. Aug. Willer, secrétaire. Union Chorale de Lausanne : Ch. Rochat, président. G. Chappuis, secrétaire.

④ **Le Conservatoire de Lausanne.** — Institut de musique — (telle est la raison sociale de notre principale école de musique ensuite d'une récente révision de statuts), fait un nouveau pas dans la voie de développement et de réformes où il s'est engagé depuis quelques années. Avec la prochaine année scolaire, soit le 15 septembre 1910, s'ouvriront des classes artistiques divisées en :

1^o *Classes normales*, destinées aux personnes qui se vouent à l'enseignement ; 2^o *Classes de virtuosité*, pour professionnels ; 3^o *Classes libres*, pour amateurs désirant se perfectionner.

Le nouveau *Règlement général* donne des détails sur ces innovations.

Les élèves qui auront subi avec succès l'examen de sortie de ces classes recevront un *diplôme officiel* ; pour les Classes normales et les Classes de virtuosité, le diplôme sera délivré sous les auspices et les sceaux du Département de l'Instruction publique du canton de Vaud et de la Direction des Ecoles de la Ville de Lausanne.

Ces nouvelles institutions seront d'une utilité incontestable. Les Classes normales surtout faciliteront la carrière des personnes qui se destinent à l'enseignement de la musique en les y préparant par un ensemble de cours méthodique et complet et en les mettant au bénéfice d'un diplôme officiel qui constatera leurs capacités. Quant au Conservatoire, il attend surtout de la création de ces nouvelles classes une élévation de son niveau artistique général, ce qui est et doit rester son premier but.

④ **Lausanne.** On signale la présence dans nos murs de M. Félix von Weingartner, le célèbre chef d'orchestre et directeur de l'opéra de la Cour de Vienne. (Voir Vienne).

④ **Vevey.** Le Comité de l'Association des Musiciens suisses a définitivement accepté les propositions qui lui ont été faites pour l'organisation de la prochaine réunion des musiciens, en 1911. MM. Gustave Doret et Ch. Troyon seront directeurs de la fête qui promet d'être des plus brillantes.

④ **Yverdon.** La III^{me} fête de chant de la « Fédération des Chorales allemandes de la Suisse romande » a eu lieu avec un plein succès malgré la pluie persistante. Une vingtaine de sociétés y ont pris part.

④ **Zurich.** On a inauguré le 26 juin dernier, le monument érigé aux auteurs du *Chant suisse*, Widmer et Zwyssig (1842), et consacré d'une manière générale à la glorification du chant populaire. Le monument très simple mais très digne, est l'œuvre du sculpteur Franz Wanger.

④ **A propos de la « Méthode Chassevant »**, miss Montgomery, professeur de piano à Londres, écrit à la suite d'une visite qu'elle fit à Genève :

« J'ai été enchantée du travail que j'ai vu faire : les élèves suivaient leurs leçons avec tant d'intérêt qu'il n'est pas étonnant que les résultats surpassent de beaucoup ceux obtenus dans les cours ordinaires. J'ai remarqué de très jeunes enfants pouvant lire à première vue avec une facilité extraordinaire. La méthode est merveilleuse en ce sens que le sujet traité l'est toujours au point de vue de l'enfant, ce qui bien souvent n'est pas le cas. M^{me} Chassevant a consacré bien des années à étudier l'art d'enseigner et ses efforts ont été couronnés de succès. Chaque difficulté a été soigneusement étudiée et appliquée avec tant de clarté, que l'intérêt de l'enfant ne peut manquer de s'éveiller.

Les principes de la méthode Chassevant sont peut-être le mieux résumés dans les quelques mots d'introduction, placés au commencement du premier cours et que voici :

«En enseignant à un enfant quelque chose qu'il ne sait pas, employez des mots, des expressions et des images qui lui sont familiers et qui l'intéressent. N'employez jamais de grands mots ou des formes techniques, car si vous le faites l'enfant sera vite distrait».

ÉTRANGER

② **M. Siegmund von Hausegger** travaille en ce moment à une grande œuvre symphonique dont la première exécution aura lieu dans le courant de l'automne prochain à Zurich.

② **M. Théodore Leschetitzky** vient de célébrer le 80^{me} anniversaire de sa naissance. Nous publierons à son sujet, dans notre prochain numéro, quelques souvenirs de ses élèves M^{me} Chéridjian-Charrey et M. Edm. Monod qui ont bien voulu adresser un hommage commun aux vieux maître.

② **Londres.** La fameuse maison d'éditions Augener et C^{ie} vient d'être achetée par la non moins célèbre maison Les Fils de B. Schott, à Mayence.

② **Marseille.** M. Gabriel Marie est réélu pour la huitième fois directeur des concerts de «l'Association artistique».

② **Munich.** L'Exposition annonce la série des 12 concerts du «Konzertverein», sous la direction de M. Ferd. Lœwe, avec au programme les œuvres de Beethoven, Brahms, Bruckner, Schubert, Schumann, Mendelssohn, Liszt et Berlioz. Les dates sont les suivantes : 5, 8, 10, 13, 17, 19, 22, 24, 27, 31 août et 2 et 4 septembre.

② **Paris.** La *Tisseuse d'orties*, quatre actes et cinq tableaux, poème de René Morax, musique de Gustave Doret, vient d'être reçue officiellement à l'Opéra-Comique. Toutefois la première n'aura certainement pas lieu avant l'automne 1911, M. Doret ayant encore à orchestrer plusieurs centaines de pages de sa partition. Toutes nos félicitations au poète comme au musicien.

② **Vienne.** Il n'est bruit que de la démission de M. Félix Weingartner de ses fonctions de directeur de l'Opéra. Des propositions auraient été faites déjà à M. S. von Hausegger qui a refusé, à M. Gustave Mahler de nouveau qui eut un long entretien avec les personnalités dirigeantes. Il serait enfin question de MM. Muck et Félix Mottl, mais ce dernier affirme qu'aucune démarche n'a encore été tentée auprès de lui et qu'il n'accepterait en aucun cas le poste en question.

NECROLOGIE

Sont décédés :

— A Paris, le 17 mai, la grande cantatrice **Pauline Viardot-Garcia**, qui peu de jours auparavant présidait encore une réunion d'amis venus chez elle pour entendre la musique de sa fille aînée, M^{me} Héritte. Pauline Viardot était née le 18 juillet 1821 ; elle était donc dans sa quatre-vingt-dixième année. On se rappelle sans doute que son frère, Manuel, avait dépassé la centaine ! Née à Paris, elle avait quitté la France à l'âge de trois ans déjà et parcouru avec sa famille l'Angleterre, l'Amérique, tout en travaillant très tôt sous la direction des divers membres de sa famille : son père, son frère Manuel, sa sœur, la Malibran, qui professait pour elle une admiration sans bornes. Rentrée en Europe, elle se fit entendre dans une série de concerts, de 1832 à 1833. Mais sa vocation ne se décida que le jour où elle débuta au King's Theater de Londres, le 9 mai 1839, dans le rôle de Desdémone de l'*Otello* de Rossini. Elle fut engagée peu après au Théâtre italien de Paris, par Louis Viardot qui devait devenir deux ans après son mari. Dès lors les triomphes succéderent aux triomphes, en Espagne, en Russie, en Italie comme en Allemagne et en France.

On sait avec quel enthousiasme parlèrent d'elle Alfred de Musset et Berlioz. Musset, après avoir chanté en vers la gloire mélancolique de la Malibran, célébra, en prose, celle de Pauline Viardot. Berlioz, dans *A travers Chants*, analysa, en termes sans cesse admiratifs, la triple interprétation d'*Orphée*, de *Fidelio* et d'*Alceste*. En lisant ces pages pleines du plus vibrant enthousiasme on devinera ce que pouvait contenir de beauté vraie, de noblesse et de pathétique le talent de M^{me} Viardot.

Après s'être retirée du théâtre, elle s'était consacrée pendant quelques années à l'enseignement et jusqu'en ces derniers temps elle aimait à donner des conseils, combien précieux, aux jeunes artistes que distinguait un réel talent.

— A Saint-Pétersbourg, à l'âge de soixante-treize ans, **Mili-Alexeievitch Balakirew**, qui fut l'âme du mouvement de rénovation d'où est issue l'école russe actuelle. Successeur de Glinka, ami de Dargomijski, de Moussorgsky, de Rimsky-Korsakoff, de César Cui, de